



Journée d'étude de l'Institut de Droit Privé



L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Quelle définition pour quelle protection ?

Organisé par Jessica EYNARD

Jeudi 12 Décembre 2019

De 8h30 à 18h00

Amphi Colloque MI-V Isaac

Manufacture des tabacs

21 Allée de Brienne - 31000 Toulouse



Journée d'étude de l'Institut de Droit Privé

« L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE »

8h30 Accueil des participants

9h00 Mots d'introduction

Philippe Nélidoff, Doyen de la faculté de droit de l'UT1 Capitole.

Catherine Ginestet, Directrice de l'institut de droit privé, Professeur des universités, UT1 Capitole.

9h30 Présentation de la journée

Ludovic Guinamant, Adjoint au sous-directeur, Sous-direction des libertés publiques, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, Ministère de l'intérieur

Jessica Eynard, Maître de conférences en Droit privé, IDP - UT1 Capitole

9h40 Actualités du Programme « Identité numérique » en France

Frédéric Pichon, Adjoint à la directrice du Programme interministériel « Identité numérique »

10h00 : Débats

Première Partie : Quelle existence pour l'identité numérique en droit ?

*Sous la Présidence de Yves Poulet, Professeur émérite, Université de Namur,
Professeur associé, UC Lille*

• Quels contours pour l'identité en droit ?

10h20 : Les contours de l'identité en droit européen

*Hélène Hurpy, Maître de conférences, membre du CERC et membre associée de l'IDEDH,
Université de Toulon*

10h40 : Les rapports entre l'identité et l'état civil en droit français

Maryline Bruggeman, Maître de conférences, IDP-UT1 Capitole

11h00 : Débats

Pause

• Quels contours pour l'identité numérique en droit ?

11h30 : L'identité numérique à l'épreuve des données à caractère personnel

Emmanuel Netter, maître de conférences HDR, Université d'Avignon

11h50 : L'identité numérique à l'épreuve des données d'identification personnelle

Jessica Eynard, Maître de conférences, IDP - UT1 Capitole

12h10 : L'identité numérique à l'épreuve des données d'identification biométrique

Emilie Debaets, Maître de conférences, IMH - UT1 Capitole

12h30 : Débats

Déjeuner libre

Seconde Partie : Quel encadrement juridique pour l'identité numérique ?

*Sous la Présidence de Céline Mangin, Responsable de projets pour le Notariat européen,
Association pour le Développement du Service Notarial*

- Le cadre juridique d'un schéma d'identification fiable

14h00 : Les points d'ombre dans l'application du règlement eIDAS

Eric Caprioli, Avocat fondateur de Caprioli & Associés, Vice-Président de la Fédération des Tiers de Confiance du Numérique (FNTC), Membre de la délégation française aux Nations Unies

14h20 : « L'évaluation des moyens d'identification électronique : aspects européens et nationaux »

Claire Anderson, Chef du bureau « Ingénierie du cadre réglementaire », Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

14h40 : La plateforme FranceConnect, ses avantages et ses limites

Thibault Douville, Professeur des Universités, Université de Caen

15h00 : Le délit d'usurpation d'identité, outil efficace de protection de l'identité ?

Marine Monteil, Docteur en droit, IDP-UT1 Capitole

15h20 : Débats

Pause

- Le cadre juridique d'un schéma d'identification protecteur des droits et libertés

15h50 : Identité numérique, protection des données à caractère personnel et développement de l'administration électronique : quelle conciliation des intérêts en présence ?

Emilie Séruga-Cau, Chef du service des affaires régaliennes et des collectivités territoriales, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

16h10 : Les schémas d'identification à l'épreuve du principe de minimisation de la collecte de données personnelles

Clémence Bensa, Docteur en droit, IRDEIC-UT1 Capitole

16h30 : Pour la création d'un droit à la multi-identités

Claire Levallois-Barth, Maître de conférences à Télécom Paris, Coordinatrice de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles de l'Institut Mines-Télécom (IMT)

16h50 : Débats

17h10 : Rapport de synthèse et perspectives

Yves Poulet, Professeur émérite, Université de Namur, Professeur associé, UC Lille

Classiquement, l'identité est appréhendée comme l'ensemble des traits ou caractéristiques qui, au regard de l'état civil, permettent de reconnaître une personne et d'établir son individualité au regard de la loi. Elle recoupe des identifiants tels que le nom, le prénom, la date de naissance, la filiation, ... Avec les évolutions technologiques, ces éléments se sont multipliés. Un profil Facebook, un avatar de jeu vidéo, un double virtuel créé à partir des traces de navigation, sont autant de données qui ont abouti à l'émergence dans la doctrine d'une identité électronique, génétique, numérique ou encore biométrique. Certains auteurs traitent même « des » identités pour viser, semble-t-il, chacun des pans de la vie d'un individu. Or, ces réalités relèvent-elles vraiment de l'identité au sens juridique du terme ? Existe-t-il une identité numérique ? Si oui, quelle est sa place par rapport à l'identité légale fondée sur les registres d'état civil ? Les deux sont-elles autonomes ? Complémentaires ? L'identité numérique n'existe-t-elle que par le truchement de l'identité issue des registres de l'état civil ?

Ces questions présentent un grand intérêt car, si l'identité est un outil précieux, c'est parce qu'elle renvoie à une réalité d'une grande fiabilité dont l'Etat est le garant. Sans cela, l'identité devient un ensemble de données comme un autre. Elle ne peut alors plus être ce référent suscitant la confiance, unique et incontournable. Ce faisant, elle perd son rôle en termes de singularisation des personnes et de sécurisation des échanges.

La notion d'identité numérique mérite donc d'être questionnée avant de chercher à déterminer quel cadre juridique il serait nécessaire de lui appliquer.

INSCRIPTIONS

Journée d'étude ouverte à tous - Entrée gratuite

Inscription obligatoire - Formulaire en ligne sur idprive.ut-capitole.fr

Inscription sur ADUM et émargement obligatoires pour les doctorants

LIEU

Université Toulouse 1 Capitole

Manufacture des tabacs - Amphithéâtre MI-V Colloques Guy Isaac

21 Allée de Brienne - 31000 TOULOUSE

RENSEIGNEMENTS

Institut de droit privé (Université Toulouse Capitole)

<http://idprive.ut-capitole.fr>

Mme Sophie BURGER : 05 61 63 35 78 - sophie.burger@ut-capitole.fr